

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ERES KIRAO ACTIONS EURO - Part M CODE AMF : 990000125639

**Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Fonds d'épargne salariale soumis au droit français. Ce fonds est géré par la société de gestion Eres gestion.**

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCPE de classification «Actions de pays de la zone euro» a pour objectif de réaliser une performance nette de frais, supérieure à son indice composite 50% CAC All tradable + 30% CAC Small + 20% Euro Stoxx TMI exprimé en euros et dividendes réinvestis. Le FCPE n'étant pas indiciel, sa performance pourra alors s'éloigner sensiblement de l'indice composite qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Les investissements sont réalisés dans des OPCVM (de 90% à 100%) et /ou FIVG (10% maximum) dont 50% minimum dans des OPC de la société de gestion KIRAO AM. Pour le solde, le FCPE pourra détenir des OPC d'autres sociétés de gestion.

A ce titre le FCPE pourra détenir au minimum 50% et jusqu'à 80% de son actif dans au moins un des 2 (deux) fonds KIRAO MULTICAPS ou KIRAO SMALLCAPS gérés par la société de gestion KIRAO AM et dont les stratégies d'investissement sont décrites ci-dessous :

1) L'objectif long terme du FCP KIRAO MULTICAPS, dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, est d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle d'un indice synthétique dont les composantes sont le Cac All Tradable Net Return pour 70% (dividendes réinvestis) et l'Euro STOXX Total Market Index (dividendes réinvestis) pour 30%. Il est investi à 83% minimum en actions de la zone Euro avec un focus sur la France qui représente environ 70% de l'actif. KIRAO MULTICAPS est un fonds géré selon une philosophie de stock-pick s'appuyant sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'univers d'investissement sur lequel s'applique cette méthode est la zone Euro, avec un focus d'environ 70% pour la France. En outre, des secteurs d'activité, qui affichent des caractéristiques financières (ROCE, croissance) jugées intéressantes sur longue période et sur lesquels l'équipe de gestion possède une longue expérience, sont privilégiés. Le FCP KIRAO MULTICAPS est exposé sur : les Actions de toutes capitalisations sur marchés de la zone Euro de 60% à 100% - les Actions de toutes capitalisations sur marchés hors de la zone Euro de 0% à 10% - les titres de créances et instruments du marché monétaire de 0% à 17% et de 0 à 10% exposé au risque de change.

2) L'objectif long terme du FCP KIRAO SMALLCAPS, dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, est d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis). Il est investi à 75% minimum en actions des pays de la zone Euro. KIRAO SMALLCAPS est un fonds géré selon une stratégie de stock-picking s'appuyant sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'univers d'investissement sur lequel s'applique cette méthode est la zone Euro. En outre, des secteurs d'activité, qui affichent des caractéristiques financières (ROCE, croissance) jugées intéressantes sur longue période et sur lesquels l'équipe de gestion possède une longue expérience, sont privilégiés. Le FCP KIRAO SMALLCAPS est exposé : sur les Actions de toutes capitalisations sur marchés de la zone Euro de 60% à

100% - les Actions de toutes capitalisations sur marchés hors de la zone Euro de 0% à 10% - les titres de créances et instruments du marché monétaire de 0% à 25% et de 0 à 10% exposé au risque de change.

Les FCP KIRAO SMALLCAPS et KIRAO MULTICAPS intègrent des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans leur politique d'investissement.

Le processus de gestion du FCPE repose sur une sélection d'OPC dont la combinaison est issue de la grille d'allocation définie par la société de gestion et qui précise le pourcentage investi dans chaque OPC.

Un comité de gestion, au sein de la Société de Gestion, se réunit régulièrement pour examiner la grille d'allocation des différents OPC sous-jacents et le cas échéant pour la faire évoluer dans les limites d'exposition du FCPE indiquées ci-après : Actions de toutes capitalisations sur marchés de la zone Euro de 70% à 100% - Actions de toutes capitalisations sur marchés hors de la zone Euro de 0% à 10% - Obligations de 0% à 30% dont 30% maximum d'obligations convertibles - Fourchette de sensibilité obligataire entre -5 et +5 - Change hors Union Européenne de 0% à 10% - Marchés émergents 0% à 10%.

**Indicateur de référence** | 50% CAC All tradable + 30% CAC Small + 20% Euro Stoxx TMI exprimé en euros et dividendes réinvestis

**Affectation des revenus** | Capitalisation pure

**Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat** | Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts auprès du teneur de compte d'épargne salariale choisi par votre entreprise. Les ordres de souscriptions ou de rachats reçus chaque jour avant minuit sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours d'ouverture de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

**Fréquence de valorisation** | La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

**Durée de placement minimum recommandée** | Supérieure à 5 ans. Ce fonds n'est pas approprié pour les investisseurs qui prévoient de retirer leur épargne avant 5 années. Cette durée ne tient pas compte des contraintes de blocage propre au PEE et/ou au PERCO.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du FCPE sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque du FCPE s'explique par l'exposition historique du FCPE aux marchés actions (de 70% à 100%).

Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit** | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent détenir des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations spéculatives à haut rendement sont des titres à caractère spéculatifs et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investisseurs dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

**Risque de liquidité** | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent investir sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entraîner des écarts de valorisations importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Garantie** | Le Fonds n'est pas garanti en capital.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.02%*
----------------	--------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

**Les frais d'entrée et de sortie affichés** communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son teneur de compte et/ou de son entreprise, les taux des frais d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.

\***Les frais courants** sont fondés sur les frais prélevés sur l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.
- les frais de gestion pris en charge par l'entreprise.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du règlement du fonds, disponible sur le site internet : [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com) ou par courrier sur simple demande.

## PERFORMANCES PASSEES

La part n'a pas été active sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

**Date de création du fonds** | 2020

**Date de lancement de la part** | 28/07/2020

**Devise de référence** | EUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire** | CACEIS Bank.

**Teneur de compte** | Le teneur de compte de vos avoirs est choisi par votre entreprise, vous devez donc vous rapprocher de celle-ci pour connaître son identité.

Ce Fonds d'épargne salariale multi-entreprises est réservé aux bénéficiaires des mécanismes d'épargne salariale des entreprises adhérentes.

Ce FCPE est constitué d'autres catégories de parts. Vous pouvez trouver des informations sur ces parts dans le règlement du FCPE ou sur le site internet : [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com)

Eres gestion met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCPE sur le site du teneur de compte et/ou sur son site [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com) et par courrier sur simple demande au 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02. Ces documents sont disponibles uniquement en français.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet d'Eres gestion ou du teneur de compte de vos avoirs.

**Conseil de Surveillance** | Le Conseil de Surveillance de ce FCPE est composé pour chaque entreprise adhérente ou groupe d'entreprises d'un membre salarié porteur de part et d'un membre entreprise ou groupe d'entreprises désigné par la direction des entreprises. Son rôle principal consiste à examiner les comptes annuels et le rapport de gestion du FCPE. Il décide également des fusions, scissions et liquidations. Pour plus de précisions nous vous invitons à consulter le règlement du fonds.

**Fiscalité** | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCPE pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique / "U.S. Person" (définition disponible dans le règlement du fonds).

La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Cet OPC est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Eres gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.